

FICHE DE REGLEMENT LILAS BLANCS 2022

Règlement attendu pour le 22 août lorsqu'il y a des participations au repas des équipages



Réservé à l'organisation



Nom du bateau :	<input type="text"/>
Nom du propriétaire :	<input type="text"/>

N° de cagnard :

Inscription du canot en RALLYE	25,00 €		=	25,00 €
Carte de membre LCC	14,00 €	<input type="text"/>	=	<input type="text"/> €
REPAS ADULTE(S)	15,00 €	<input type="text"/>	=	<input type="text"/> €
REPAS MOUSSAILLONS (- de 12 ans)	10,00 €	<input type="text"/>	=	<input type="text"/> €
TOTAL A REGLER				<input type="text"/> €
Par virement bancaire (ou par chèque à l'ordre du LCC)				

Pour le virement bancaire sur le compte du LCC

IBAN : FR76 1220 6023 0089 0666 8600 176 / Code BIC : AGRIFRPP822